

# Bassins livre un «vrai faux» débat sur les impôts

**RÉFÉRENDUM** Il devait y avoir débat sur les impôts, mardi soir. Les référendaires ont refusé d'y participer... tout en étant présents.

«Personne ne veut payer plus d'impôts.» Difficile de contredire Claudia Witte, membre de la commission des finances du Conseil communal de Bassins. Mardi soir, devant une cinquantaine de personnes, elle a donc tenté d'expliquer pourquoi elle et ses collègues avaient soutenu unanimement un taux d'imposition à 75%, soit une hausse de 2,5 points pour l'année 2022.

**Opposants pas si absents**  
Cette augmentation est combattue par un référendum et, dans la perspective du vote du 15

mai, le président du Conseil communal Bernard Treboux avait organisé un débat public. Débat auquel les opposants ont refusé de participer. Sauf que deux membres du comité référendaire étaient bel et bien présents dans le public et n'ont pas hésité à développer leurs arguments à de nombreuses reprises. Ce qui n'a pas manqué d'agacer. «Si des membres du comité sont là, qu'ils viennent devant s'expliquer plutôt que de faire un monologue du fond de la salle», a explosé un citoyen. Mais rien n'y fit.

«Quand j'ai vu qu'ils étaient là, je leur ai proposé de les installer devant. Ils ont refusé», explique Bernard Treboux. La séance de questions-réponses s'est déroulée dans un climat un peu particulier, sans toutefois dérapage.

“  
Si le comité référendaire  
est là, qu'il vienne  
devant s'expliquer.”  
UN CITOYEN

Modérée par Laura Lose, journaliste à La Côte, la discussion a permis à plusieurs citoyens d'éclaircir quelques points. Que se passerait-il en cas de refus de l'augmentation? «Sans hausse, le budget est à l'équilibre. Mais la commune n'a aucune marge de manœuvre en cas d'imprévu», a expliqué Gian-Reto Gotsch, président de la commission des finances, en rappelant que Bassins est très endettée. «La commune est même considérée à risque par le canton», rappelle le vice-syndic Denis Currat, qui souhaite consacrer les revenus de la hausse au remboursement de cette dette.

## Querelle de chiffres

Quels revenus? La Municipalité a rappelé que les 2,5 points représentent un montant de 150 000 francs. Mais elle s'est bien grattée la tête pour comprendre d'où pouvait venir le chiffre de 800 000 francs, soit



Au centre, Gian-Reto Gotsch, président de la commission des finances, a répondu aux questions de la salle en compagnie de ses collègues Floriane André, Manfred Elmer, Claudia Witte, Hugues Rubattel et Stéphane Martin (de g. à dr.). MICHEL JOTTERAND

plus de 1000 francs par foyer, avancé par l'un des référendaires, Lorenzo Merlanti, ancien municipal. Les opposants tirent ce montant d'un simple comparatif entre le budget 2022 et celui de 2021, dont les rentrées fiscales ont été, a priori, sous-évaluées. De son côté, l'exécutif se base sur la valeur officielle du point d'im-

pôt. «Les seuls chiffres vraiment fiables actuellement sont les comptes 2020», a martelé Denis Currat en rappelant que c'est sur cette base que le budget 2022 a été élaboré. Au terme d'une soirée parfois un brin technique, le président a exhorté les personnes présentes à aller voter et faire voter leurs proches. **MJOT**